

Madagascar

Projet d'Urgence pour la Préservation des  
Infrastructures et la Réduction de la Vulnérabilité  
(PUPIRV)  
Crédit IDA N°5187-MG

Composantes gérées par le Fonds d'Intervention pour le  
Développement (FID)

Audit des comptes arrêtés au 31 décembre 2017

Rapport final – Juin 2018



**Cabinet MPANAZAVA**

**AUDIT ET CONSEIL EN GESTION**



11, rue Jean Andriamady Ampandrana Ouest

B.P. 126 - Tél. +261.20.22.336.02

E-mail: [mpanazava@moov.mg](mailto:mpanazava@moov.mg)



ANTANANARIVO

MADAGASCAR



**Cabinet MPANAZAVA**

11, Rue Jean ANDRIAMADY  
Ampandrana Ouest  
B.P.126 – 101 ANTANANARIVO  
Tél. +261 20 22 336 02  
mpanazava@moov.mg  
MADAGASCAR

**OBJET** : Audit des comptes arrêtés au 31 décembre 2017 du Projet d'Urgence pour la Préservation des Infrastructures et la Réduction de la Vulnérabilité (PUPIRV) - Crédit IDA n°5187-MG

Sous composantes A2 et B2 du projet, gérées par le Fonds d' Intervention pour le Développement (FID).

Madame le Directeur General p.i. du Fonds d'Intervention pour le Développement (FID),

Suivant les dispositions du contrat d'audit, nous avons procédé à l'audit des comptes du Projet d'Urgence pour la Préservation des Infrastructures et la Réduction de la Vulnérabilité (PUPIRV) - Crédit IDA n°5187-MG pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017, pour la partie relevant du FID.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Urgence pour la Préservation des Infrastructures et la Réduction de la Vulnérabilité visant à préserver les infrastructures vitales clés et à réduire la vulnérabilité des ménages dans les zones du projet, le Gouvernement Malgache a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Crédit d'un montant de 66,2 millions DTS équivalent à 102 millions de dollars (USD) suivant l'Accord de Crédit 5187 MG conclu en date du 3 décembre 2012.

L'Accord de crédit 5187 MG est entré en vigueur le 17 avril 2013, dont la date de clôture prévue le 30 juin 2018. Les activités du Projet s'articulent sur trois (3) composantes:

**Composante A** : réhabilitation des infrastructures vitales et atténuation des risques (78,6 millions USD),

**Composante B** : Réduction des vulnérabilités des ménages (18,9 millions USD),

**Composante C** : Gestion et coordination du projet (4,5 millions USD)

Dans le cadre des sous-composantes A2 et B2 de réhabilitation et reconstruction des infrastructures communautaires et mise en œuvre des programmes d'Argent Contre Travail (ACT), la gestion financière, la responsabilité fiduciaire et celles de la mise en œuvre des activités sont confiées à l'Agence d'Exécution (AGEX) Fonds d'Intervention pour le Développement (FID).

Le présent rapport porte ainsi sur l'audit financier de ces sous-composantes A2 et B2, qui fait l'objet d'un rapport distinct conformément aux Termes de référence.

Dans le respect des Normes Internationales d'Audit et des Directives de la Banque Mondiale, l'audit comptable et financier doit permettre à l'auditeur :

- d'exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur la situation financière de chaque agence d'exécution (AGEX) notamment les états financiers, les relevés des dépenses et les comptes désignés du Financement à la fin de chaque exercice ;
- de s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet et de ses AGEX sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des objectifs, conformément aux principes comptables généralement admis, et que l'exécution du Projet est conforme aux termes de l'Accord de Financement Crédit -5187 MG et des lois et réglementations locales applicables ;
- d'effectuer une revue des systèmes et procédures de contrôle interne mis en vigueur au sein du Projet notamment les AGEX afin d'en apprécier la qualité et les impacts possibles sur les comptes arrêtés à chaque fin d'exercice.

Nous sommes d'avis que notre audit constitue une base raisonnable pour notre opinion formulée dans le Rapport sur l'audit des Etats Financiers (page 11).

Nos travaux mettent en évidence dans un rapport séparé les commentaires et recommandations sur le dispositif de contrôle interne mis en place au sein de l'Agence d'Exécution dans son ensemble (« management letter »).

Nous tenons à remercier les membres de l'équipe du Projet pour leur précieuse collaboration dans la réalisation de notre mission.

Nous vous prions d'agréer, Madame le Directeur General p.i, l'assurance de notre considération distinguée.

Le 29 juin 2018

Cabinet MPANAZAVA  
Cabinet MPANAZAVA « M. P. A. »  
AUDIT ET CONSEIL EN GESTION  
11, rue Jean Andriantsoa Ampandrana Ouest  
B. P. 126 ANTANANARIVO 101  
Tel. : 22 226 02 - Fax : 22 226 75  
E-mail : mpanazava@moov.mg

Oliva RANDRIANONIMANDIMBY  
Associée



# Sommaire

<b>Sigles et abréviations</b>	<b>5</b>
<b>1 Contexte, objectifs et étendue de l'audit</b>	<b>6</b>
1.1 Contexte et objectifs de l'audit	6
1.2 Étendue de la mission	8
<b>2 Rapport de l'auditeur indépendant</b>	<b>11</b>
Rapport sur les Etats Financiers	11
Fondement de l'opinion	11
Observation	11
Autres informations	12
Responsabilités du Projet relatives aux états financiers	12
Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers	13
Rapport sur la conformité d'exécution du projet aux termes des accords, lois et réglementations locales applicables	14
<b>3 Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2017</b>	<b>15</b>
3.1 Bilan	16
3.2 Compte de résultat	18
3.3 Etat des ressources et emplois	19
3.4 Utilisation des fonds au 31 décembre 2017	20
3.5 Etat justificatif du solde du compte désigné au 31 décembre 2017	21
3.6 Situation financière du Crédit	22
3.7 Etat de relevé de dépenses	23
3.8 Concordance des emplois par composante au bilan et au compte de résultat	24
3.9 Lettre d'affirmation de la Direction	25
3.10 Annexes aux états financiers	27
<b>4 Commentaires de l'auditeur sur les états financiers</b>	<b>40</b>
4.1 Evénements significatifs	40
4.2 Revue de la situation financière du Crédit au 31 décembre 2017	40
4.3 Vérification des rapports de suivi financiers (trimestriels)	40
4.4 Rapprochement des fonds reçus IDA avec les retraits de fonds du credit	42



## Sigles et abréviations

ACT	Argent contre Travail
AGEX	Agence d'Exécution
AI	Audit Interne
BCM	Banque Centrale de Madagascar
CSAF	Chef de Service Administratif et Financier
CSFC	Chef de Service Finance et Comptabilité
DAF	Directeur Administratif et Financier
DG	Directeur Général
DIR	Direction Interrégionale
DTS	Droits de Tirages Spéciaux
EPP	Ecole Primaire Publique
FID	Fonds d'Intervention pour le Développement
IDA	International Development Association
MDS	Monthly Disbursement Summary
PAC	Plan d'Actions Communautaire
PAG	Plan de Gestion et d'Exploitation
PMT	Proxy Means Test
PUIRV	Projet d'Urgence pour la Préservation des Infrastructures et la Réduction de la Vulnérabilité
RDD	Relevé des Dépenses
RPM	Responsable de Passation de marché
RS&E	Responsable Suivi et évaluation
RSF	Rapport de Suivi Financier
SECAP	Suivi Evaluation Communautaire et Audience Publique
USD	Dollar des Etats Unis

# 1 Contexte, objectifs et étendue de l'audit

## 1.1 Contexte et objectifs de l'audit

Afin d'atténuer certains des impacts négatifs de la crise et des catastrophes naturelles sur le bien-être de la population, le Gouvernement Malagasy a demandé à la Banque Mondiale d'apporter son soutien au financement du Projet d'Urgence pour la Préservation des Infrastructures vitales et la Réduction de la Vulnérabilité (PUPIRV).

Dans ce contexte, l'Association Internationale de Développement (IDA) a octroyé à la République de Madagascar un financement au Projet d'un montant de 66 200 000 DTS, équivalent à 102 000 000 USD à titre de sa contribution au financement du projet pour préserver les infrastructures critiques dans les secteurs du transport, de l'agriculture et sociaux et à réduire la vulnérabilité des centaines de milliers de ménages pauvres. L'accord de crédit est entré en vigueur le 17 Avril 2013. La date de clôture prévue est le 30 Juin 2018.

L'objectif du projet est de préserver les infrastructures vitales clés et de réduire la vulnérabilité des ménages dans les zones du projet.

Les activités du Projet sont assurées par quatre (4) Agences d'Exécution (AGEX) dont :

- l'Autorité Routière de Madagascar (ARM) pour l'exécution des travaux de réhabilitation des infrastructures critiques de transport et des activités de renforcement institutionnel (sous- composante A.1). La date de clôture des activités est le 30 Juin 2018 ;
- le Programme National- Bassins Versants / Périmètres Irrigués (PN-BVPI) pour la protection des revenus agricoles et l'amélioration de la sécurité alimentaire (sous-composante B.1) et la lutte contre l'invasion acridienne (sous composante A4). La date de clôture des activités est le 30 Juin 2016;
- le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID) pour la réhabilitation et la reconstruction des infrastructures communautaires et la mise en œuvre des programmes d'Argent-Contre-Travail (sous-composantes A.2 et B.2). La date de clôture des activités est le 31 Décembre 2017 ;
- la Cellule de Prévention et de Gestion des Urgences (CPGU) pour les activités visant à renforcer la capacité de faire face aux catastrophes naturelles (sous-composante A.3). La date de clôture des activités est le 30 Septembre 2017.

Les montants alloués à chaque sous composantes et à la composante C se résument comme suit (après restructuration) :



Sous composantes/ Composante C	Montants alloués (en millions d'USD)
A.1 Réhabilitation des infrastructures critiques de transports	54,5
A.2 Réhabilitation des infrastructures communautaire de base	10,0
A.3 Renforcement de capacités des risques et catastrophes	4,1
A.4 Fonds de contingence	10,0
B.1 Préservation de la capacité de production agricole	11,5
B.2 Programme argent-contre-travail	7,4
C. Gestion et Coordination du Projet	4,5
<b>TOTAL</b>	<b>102,00</b>

Les AGEX sont responsables de l'exécution des activités qui relèvent de leur mandat, y compris la coordination, les activités fiduciaires (la passation de marchés et la gestion financière), le suivi et l'évaluation et les rapports. Elles gèrent les paiements et la préparation des demandes de retrait à approuver par les signataires autorisés, et elles sont chargées de classer et d'archiver tous les documents relatifs au Projet à des fins de vérification.

L'audit comptable et financier doit permettre à l'auditeur :

- d'exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur la situation financière de chaque AGEX notamment les états financiers, les relevés des dépenses et les comptes désignés du Financement à la fin de chaque exercice ;
- de s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet et de ses AGEX sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des objectifs, conformément aux principes comptables généralement admis, et que l'exécution du Projet est conforme aux termes de l'Accord de Financement Crédit -5187 MG et des lois et réglementations locales applicables ;
- d'effectuer une revue des systèmes et procédures de contrôle interne mis en vigueur au sein du Projet notamment les AGEX afin d'en apprécier la qualité et les impacts possibles sur les comptes arrêtés à chaque fin d'exercice.

Nous nous prononçons sur :

- la sincérité et la régularité des états financiers, des relevés des dépenses et des comptes désignés, par rapport aux normes comptables, aux directives de la Banque et à l'accord de financement, notamment en ce qui concerne l'éligibilité et la validité des dépenses effectuées par chaque AGEX et les entités impliquées dans le projet ;
- l'efficacité de la structure du système de contrôle interne, c'est-à-dire la capacité de l'organisation (i) à préparer les rapports financiers fiables et (ii) à maintenir une comptabilité exhaustive de toutes les transactions ;
- la conformité de l'exécution du projet conformément aux termes de l'Accord de financement et aux instructions de la Banque Mondiale, notamment le respect des obligations en matière de reporting et des délais de soumissions des audits, l'atteinte des indicateurs de performances, le respect des délais d'exécution des marchés et des activités/composantes du projet , l'éligibilité des dépenses et la

cohérence des rapports financiers intermédiaires avec les états financiers annuels du projet, les rapports de suivi des activités.

- la conformité des activités aux instructions de la Banque Mondiale en matière de passation de marchés

## 1.2 Étendue de la mission

L'audit sera réalisé conformément aux normes internationales d'audit (ISA) édictées par l'IFAC et inclura les tests et les procédures d'audit ainsi que toutes les vérifications et contrôles que l'auditeur jugera nécessaire au regard des circonstances.

L'auditeur veillera à:

- s'assurer que tous les fonds décaissés au titre de toutes les ressources de l'IDA ont été employés conformément aux dispositions de l'Accord de Financement N° 5187-MG et ses amendements dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies ;
- vérifier si les fonds des Comptes Désignés et des sous comptes spécifiques ont été dépensés aux fins pour lesquelles ils ont été décaissés et si les pièces justificatives ont été bien conservées. Cet audit doit vérifier l'effectivité des transferts des fonds par chaque AGEX vers les entités destinataires au niveau des Régions, Districts et Communes (Associations Communautaires, Sous projets, ONG...). L'audit doit aussi vérifier que les fonds ont été utilisés par les entités destinataires conformément aux clauses des conventions de financement, aux termes du manuel de procédures administratives comptables et financières. L'audit vérifiera enfin que les rapports et les états de dépenses effectuées au niveau de ces entités, transmis à chaque AGEX, correspondent bien aux factures et autres pièces justificatives conservées par ces entités ;
- s'assurer que les biens et services financés ont été acquis en respect des procédures de passation des marchés conformément aux dispositions des accords de financement, des Directives de passation des marchés et de sélection des consultants et du Manuel de passation de marché des AGEX, et ont été proprement enregistrés dans les livres comptables.
- s'assurer que tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre des différentes opérations relatives au projet (y compris les dépenses couvertes par les relevés des dépenses ou des rapports de suivi financier). Il doit exister des relations de correspondance évidentes entre les livres de comptes et les rapports présentés à la Banque.
- s'assurer que les Comptes Désignés sont gérés eu égard aux dispositions de l'accord de crédit ;

- s'assurer que les lois et règlements nationaux applicables ont été respectés et que les manuels d'exécution, les manuels de procédures administratives et financières ont été suivies et appliquées ;
- s'assurer que les demandes de décaissement soumises à la Banque pour fins de financement sont appuyées par des pièces justificatives, sont correctement autorisées et enregistrées, et sont éligibles selon les termes des accords de financement ;
- examiner, s'il y a lieu, toutes les Demandes de Retraits de Fonds (DRF) rejetées ou payées partiellement et apprécier toutes les anomalies en termes d'éligibilité des dépenses ;
- s'assurer, s'il y a lieu, que les dépenses inéligibles dans les demandes de remboursement de fonds identifiées lors des audits précédents ont été remboursées au Compte Désigné. Ces dépenses feront l'objet d'une note séparée dans le rapport d'audit ;
- vérifier les mouvements sur les Comptes Désignés et s'assurer que les transactions concernent uniquement les opérations relatives aux financements des dépenses du projet ;
- s'assurer que les avances aux entités, autres que les AGEX, impliquées dans la mise en œuvre du Projet, sont faites correctement et les justifications des avances versées sont faites effectivement et dans les délais ;
- s'assurer que la validation des rapports (provisoires et définitifs) et de tous les autres livrables des consultants ainsi que la réception des ouvrages est faite dans les délais et conditions requis indiqués dans les contrats ;
- comparer la réalisation des activités du projet par rapport aux indicateurs de performances tels que décrits dans les documents du projet et relever toutes les insuffisances et retards ;
- s'assurer que l'exécution du budget soit satisfaisante. A cet effet, examiner tous les dépassements budgétaires sur les catégories de dépenses et s'assurer que les autorisations requises ont été données par l'IDA ;
- s'assurer du respect de l'affectation des ressources de financement par rapports aux activités, catégories de dépenses ou composantes ;
- évaluer le respect des dispositions de contrôle interne, noter les contrôles inexistantes ou ceux qui nécessitent des améliorations ;
- vérifier pour chaque contrat de consultant, le cas échéant, que les frais remboursables dans l'exécution de la mission, l'ont été après justification des dépenses engagées par le consultant ;
- s'assurer que les fonds transférés aux communautés dans le cadre de la composante « Projets communautaires » ont été transférés conformément aux procédures applicables et que les communautés ont effectivement utilisé les fonds conformément aux conventions liant ces communautés aux AGEX ;



- s'assurer que tous les engagements donnés par le projet à la date de la clôture de la période sont prévus par l'accord de financement et les directives de la Banque ;
- s'assurer que toutes les dépenses payées à même le fonds du crédit sont éligibles et respectent les prévisions d'allocation fixées pour chacun des AGEX ainsi que stipulées dans l'accord de crédit. Si au cours de son intervention sur terrain, les auditeurs relèvent des dépenses inéligibles ou constatent le non-respect des dispositions relatives aux allocations, ils doivent informer immédiatement le Directeur National ou le Coordonnateur de l'AGEX concernée.

## 2 Rapport de l'auditeur indépendant

A Madame Le Directeur General p.i. du Fonds d'Intervention pour le Développement (FID),

### Rapport sur les Etats Financiers

Nous avons procédé à l'audit des états financiers des sous-composantes du projet PUIRV gérées par le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID), se rapportant au Crédit IDA 5187 MG, pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces états financiers comprennent l'Etat des Emplois et Ressources, le Bilan, le Compte de Résultat, et l'Annexe. Ces états financiers ont été établis par la Direction Générale du FID sur la base des règles et méthodes comptables énoncées en notes aux Etats Financiers.

### OPINION

A notre avis, les états financiers joints au présent rapport présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du volet géré par le FID, au 31 décembre 2017, la position financière du Compte Désigné du Projet à la même date ainsi que les retraits de fonds pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017, conformément aux directives de la Banque Mondiale, au référentiel comptable en vigueur à Madagascar et aux principes et méthodes comptables énoncés en Annexe aux états financiers.

### Fondement de l'opinion

Nous avons réalisé notre audit conformément aux normes internationales d'audit et aux directives de la Banque Mondiale. Ces normes et directives requièrent de planifier et d'effectuer l'audit de manière à avoir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'erreur significative. Un audit implique la vérification des pièces justificatives, des montants et des informations fournies dans les états financiers. Il donne aussi lieu à l'évaluation des principes comptables appliqués par le Projet, des estimations importantes effectuées par ce dernier et de la présentation générale des états financiers. Nous sommes d'avis que notre audit constitue une base raisonnable pour notre opinion.

### Observation

Le rapprochement des fonds reçus IDA enregistrés en comptabilité avec les décaissements du fonds du Crédit, détaillé dans la partie « commentaires de l'auditeur », révèle un écart de 3 739 523,09 Ar, qui représente essentiellement le solde des transferts de fonds entre les directions Fianarantsoa et Manakara dans

leur compte de projet respectif ainsi qu'un rapatriement de reliquat de compte de projet au compte désigné de la Direction Générale

## Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Fonds d'Intervention pour le Développement. Les autres informations se composent des informations contenues dans les Rapports de Suivi Financiers trimestriels (ou rapports financiers intermédiaires) et les rapports d'activités adressés aux Bailleurs ou aux Ministères de Tutelle ou à leur délégataire, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre obligation consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous relevons un écart de 320 382 305,29 Ar entre le solde de trésorerie du RSF 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 comparativement au solde de trésorerie des états financiers arrêtés au 31 décembre 2017, et dont les détails sont présentés dans la partie « commentaires de l'auditeur ».

Cet écart s'explique du fait que seuls les mouvements sur le compte désigné IDA sont présentés dans les RSF trimestriels.

## Responsabilités du Projet relatives aux états financiers

Le FID est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément aux directives de la Banque Mondiale et au référentiel comptable en vigueur à Madagascar, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Il incombe à FID de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière du Projet.

## Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les états financiers, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère ;
- nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevée de notre audit.

## Rapport sur la conformité d'exécution du projet aux termes des accords, lois et réglementations locales applicables

Au cours de notre audit des comptes du Projet PUPIRV volet gérée par le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID) pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017, nous avons examiné le respect de l'exécution du Projet conformément aux termes de l'Accord de Crédit IDA 5187-MG, conclu entre le Gouvernement Malagasy et l'Association Internationale de Développement (IDA).

Dans le cadre de notre vérification, nous avons examiné les clauses principales suivantes :

- le respect des conditions stipulées dans l'Accord de Crédit 5187-MG,
- le respect des conditions de décaissement de la Banque Mondiale,
- le respect des conditions de passation de marchés selon les instructions de la Banque Mondiale et selon les procédures applicables au Financement.

### OPINION

A notre avis, nous n'avons pas d'observation à formuler sur le non-respect de la conformité d'exécution du Projet aux termes des clauses de l'Accord de Crédit 5187-MG d'une part, ainsi qu'aux termes des conditions de décaissement et de passation de marchés d'autre part. Les procédures de décaissement ont été appliquées conformément aux termes de l'Accord de crédit, et aux instructions de la Banque Mondiale.

Le 29 juin 2018

Cabinet MPANAZAVA

Cabinet MPANAZAVA « M. P. A. »  
AUDIT ET CONSEIL EN GESTION  
11, rue Jean Andriamady Jampandrana Ouest  
B. P. 126 ANTANANARIVO 101  
Tél. : 22 336 02 - Fax : 22 226 75  
E-mail : mpanazava@moov.mg

Oliva RANDRIANONIMANDIMBY  
Associée

### 3 Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2017

**ETATS FINANCIERS :****BILAN AU 31 DECEMBRE 2017**  
**BILAN - ACTIF**

En Ariary

PUIPIRV -

Fonds d'Intervention pour le Développement - MADAGASCAR

Bilan - Actif(1/2)

Modèle : 1

Bilan - Modèle Standard - Etat exprimé en Ariary

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat au 31/12/2017

Site : Tous

Page 1/2

Libellé	2017			2016
	Brut	Amortissement	Net	Net
ACTIFS NON COURANTS				
REALISATION DES ACTIVITES	37 767 096 836,63		37 767 096 836,63	32 172 389 998,87
Réhabilitation des infrastructures de base communautaire	24 395 302 837,12		24 395 302 837,12	20 180 174 772,83
Argent Contre Travail (ACT)	13 371 793 999,51		13 371 793 999,51	11 992 215 226,04
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations corporelles et en cours				
*** TOTAL ACTIFS NON COURANTS ***	37 767 096 836,63		37 767 096 836,63	32 172 389 998,87
ACTIFS COURANTS				
TIERS DEBITEURS	7 210 219,77		7 210 219,77	45 057 306,91
Avance AGEX et Agence de paiement				25 175 128,94
Avances aux E/ses Rehab Infra				
Avance AGEX-Téléphone et Porte puce				3 624 220,00
Avances aux Fournisseurs d'exploitation				1 150 000,00
Avances sur mission au personnel				2 469 578,49
Autres débiteurs	5 100 945,24		5 100 945,24	7 215 215,94
Autres tiers débiteurs	1 060 400,00		1 060 400,00	
Charges constatées d'avance	1 048 874,53		1 048 874,53	5 423 163,54
Compte de liaison				
IDA : Demande en cours DIRs				
IDA Demande en cours DIRGEN				
VALEURS DISPONIBLES	352 870 628,42		352 870 628,42	4 625 977 957,14
Banques	352 870 628,42		352 870 628,42	4 625 977 957,14
Caisses				
Virements en cours				
*** TOTAL ACTIFS COURANTS ***	360 080 848,19		360 080 848,19	4 671 035 264,05
TOTAL GENERAL	38 127 177 684,82		38 127 177 684,82	36 843 425 262,92

Directeur Administratif et Financier

RASOARIVELU Pierre



☎ : 22 361 50 «FID :Traikefa, Tsangambato

E-mail : [dirgen.@dir.fid.mg](mailto:dirgen.@dir.fid.mg)

Fiahianatsymiato »

Fax : 22 336 06

✉ : 8231

## BILAN - PASSIF

PUPIRV -

Fonds d'Intervention pour le Développement - MADAGASCAR

Bilan - Actif(2/2)

Modèle : 1

Bilan - Modèle Standard - Etat exprimé en Ariary

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat au 31/12/2017

Site : Tous

Page 1/2

Libellé	2017	2016
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		
FINANCEMENT IDA	47 328 252 262,62	45 420 093 609,90
IDA Avances initiales	4 021 324 329,57	3 574 157 000,00
Fonds reçus IDA	43 306 927 933,05	41 845 936 609,90
Paiements directs IDA		
AUTRES RESSOURCES	2 098 230 516,10	2 256 243 535,20
Autres ressources	1 735 350 516,10	2 038 794 113,00
Préfinancement de l'Etat		
Fonds reçus de l'Etat	355 530 000,00	205 000 000,00
Caution de bonne exécution		5 099 422,20
Caution de Bonne Exécution		
Caution de bonne exécution	7 350 000,00	7 350 000,00
Caution de soumission		
Caution de soumission		
Caution de soumission		
*** TOTAL PASSIFS NON COURANTS ***	49 426 482 778,72	47 676 337 145,10
-	-11 302 928 553,90	-10 937 752 547,57
Frais de fonct. extraord Antérieurs	-10 926 989 395,43	-9 157 415 117,18
Frais de fonct. extraord. de l'exo	-375 939 158,47	-1 780 337 430,39
-		
<b>PASSIFS COURANTS</b>		
TIERS CREDITEURS	3 623 460,00	104 840 665,39
Fournisseurs Argent Contre Travail	3 623 460,00	23 526 737,50
Fournisseurs Réhab des Infra		2 361 500,00
Fournisseurs d'exploitation		2 316 919,13
Autres créditeurs		7 982 052,36
Autres créditeurs		4 539 232,78
Charges à payer		13 842 423,62
IDA Demande en cours		
IRSA à payer		50 271 800,00
TRESORERIE		
Découverts bancaires		
*** TOTAL PASSIFS COURANTS ***	3 623 460,00	104 840 665,39
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>38 127 177 684,82</b>	<b>36 843 425 262,92</b>

Directeur Administratif et Financier



FIASUARIVS, © Pierrette



**COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2017**

En Ariary

**PUPIRV -**  
**Fonds d'Intervention pour le Développement - MADAGASCAR**  
**Compte de Résultats (1/2)**  
**Modèle : 2**  
**Compte de résultats - Compte de résultat - Etat exprimé en Ariary**  
**Période du 01/01/2017 au 31/12/2017**  
**Etat au 31/12/2017**

Site : Tous

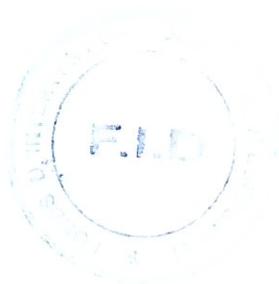
Page 1/1

Libellé	Exercice en cours	Exercice Précédent
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Achats	43 623 602,66	116 729 756,34
Services extérieurs	158 925 674,61	301 213 790,73
Impôts, taxes, versements assimilés		58 000,00
Charges du personnel	173 107 922,24	1 362 335 805,87
Autres charges de gestion	281 958,96	77,45
Charges extraordinaires		
<b>*** TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT ***</b>	<b>375 939 158,47</b>	<b>1 780 337 430,39</b>
-		
<b>ELEMENTS EXTRAORDINAIRES</b>		
Charges extraordinaires		
(moins) Produits extraordinaires		
<b>*** TOTAL ELEMENTS EXTRAORDINAIRES ***</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>375 939 158,47</b>	<b>1 780 337 430,39</b>

Directeur Général Adjoint Financier



M. ELA Pienette



# ETAT DES RESSOURCES ET EMPLOIS AU 31 DECEMBRE 2017

PUPIRV -

Fonds d'Intervention pour le Développement - MADAGASCAR

SOURCES ET UTILISATIONS DES FONDS (MODÈLE I)

Modèle : 2

Exercice 2017

Année finissant le 31/12/2017

Ariary (MGA)

Page 1/1

Désignation	Année	Cumulatif	Prévisions 6 mois
<b>RESSOURCES</b>			
RESSOURCES	1 908 158 652,72	47 328 252 262,62	
RESSOURCES IDA	1 908 158 652,72	47 328 252 262,62	
IDA: Paiement Direct			
AUTRES RESSOURCES	152 760 714,46	319 799 049,91	
Intérêts débiteurs/créd	6 303 536,66	48 508 080,36	
ETAT RPI	150 530 000,00	246 530 000,00	
CBE et Caution de soumission	-4 072 822,20	24 760 969,55	
Autres ressources	-312 955 418,90	1 517 327 014,65	
<b>Total RESSOURCES</b>	<b>1 747 963 948,28</b>	<b>49 165 378 327,18</b>	
<b>Financement Total</b>	<b>1 747 963 948,28</b>	<b>49 165 378 327,18</b>	
<b>EMPLOIS</b>			
A2. Réhabilitation des Infrastructures de base Communautaire	4 100 228 637,06	23 993 120 256,69	
B2. Argent Contre Travail	1 508 029 441,31	13 530 286 996,75	
Gestion de Projet	412 813 198,63	11 289 100 445,32	
<b>Total EMPLOIS</b>	<b>6 021 071 277,00</b>	<b>48 812 507 698,76</b>	
<b>Total des dépenses</b>	<b>6 021 071 277,00</b>	<b>48 812 507 698,76</b>	
Encaissements moins dépenses	-4 273 107 328,72	352 870 628,42	
Evolution nette de l'encaisse	-4 273 107 328,72	352 870 628,42	
Solde d'ouverture de l'encaisse			
<b>TRESORERIE</b>			
Banque	4 625 977 957,14		
Caisse			
Virement en cours			
<b>Total TRESORERIE</b>	<b>4 625 977 957,14</b>		
<b>Total de l'encaisse d'ouverture</b>	<b>4 625 977 957,14</b>		
<b>Encaisse nette disponible</b>	<b>352 870 628,42</b>	<b>352 870 628,42</b>	
Solde de clôture de l'encaisse			
Banque	352 870 628,42	352 870 628,42	
Caisse			
Virement en cours			
<b>Solde total de clôture de l'encaisse</b>	<b>352 870 628,42</b>	<b>352 870 628,42</b>	

Directeur Administratif et Financier



Rafaely V. Primate



**UTILISATION DE FONDS AU 31 DECEMBRE 2017**

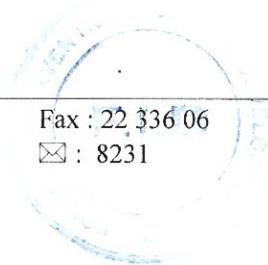
PUIPIRV - UTILISATION DES FONDS PAR ACTIVITÉ DE PROJET (MODÈLE I) Modèle : 1 Exercice 2017 Année finissant le 31/12/2017 Ariary (MGA)							
Composantes et Activités de l'Entité		Année			Cumulatif		
		Prévu	Effectif	Ecart	Prévu	Effectif	Ecart
A2	Réhabilitation des infrastructures de base Communautaire	4 100 228 637,06	4 100 228 637,06	0,00	23 993 120 256,69	23 993 120 256,69	0,00
A20	Infrastructures sociales	2 978 865 944,28	2 978 865 944,28	0,00	18 616 563 967,19	18 616 563 967,19	0,00
A21	Infrastructures productives	1 121 362 692,78	1 121 362 692,78	0,00	5 335 013 889,50	5 335 013 889,50	0,00
A22	Formation des partenaires			0,00	41 542 400,00	41 542 400,00	0,00
B2	Argent Contre Travail	1 540 517 764,45	1 508 029 441,31	32 488 323,14	13 562 775 319,89	13 530 286 996,75	32 488 323,14
B20	Famine et Disette	116 600 584,64	116 600 584,64	0,00	9 902 625 536,68	9 902 625 536,68	0,00
B21	Post catastrophe	1 423 917 179,81	1 391 428 856,67	32 488 323,14	3 621 360 248,21	3 588 871 925,07	32 488 323,14
B22	Formation des partenaires			0,00	38 789 535,00	38 789 535,00	0,00
C4	Gestion de projet	412 813 198,63	412 813 198,63	0,00	11 289 100 445,32	11 289 100 445,32	0,00
C40	DEMANDE DE REAP	-18 797 218,00	-18 797 218,00	0,00	-18 797 218,00	-18 797 218,00	0,00
C41	Assistance Technique	21 623 933,24	21 623 933,24	0,00	621 840 308,36	621 840 308,36	0,00
C42	Coût de management du projet	409 986 483,39	409 986 483,39	0,00	10 686 057 354,96	10 686 057 354,96	0,00
	Total général	6 053 559 600,14	6 021 071 277,00	32 488 323,14	48 844 996 021,90	48 812 507 698,76	32 488 323,14

Page 1/1

**Explication des écarts :**

L'activité restante sera terminée au cours de l'année 2018.

Directeur Général Adjoint Financier

## 3.5 Etat justificatif du solde du compte désigné au 31 décembre 2017

### Fonds d'Intervention pour le Développement



FID MADAGASCAR

1- RELEVÉ DE RECONCILIATION DU COMPTE DESIGNÉ ET SOUS COMPTES DESIGNÉS

CREDIT 5187 MAG

NUMERO DE COMPTE DESIGNÉ : 00005 03007 26922350170 15

LIBELLE	31/12/2017
MONTANT AVANCE PAR L ASSOCIATION (1)	1 600 000,00
Intérêts créditeurs + Diff de conversion (Sous comptes désignés) (1a)	14 014,86
MONTANTS RECUPERES PAR L ASSOCIATION	
DEMANDE NUMERO (72)	493 321,70
SOLDE RESTANT A DOCUMENTER (3)=(1)+(1a)-(2)	1 120 693,16
SOLDE DU COMPTE DESIGNÉ AU 31/12/2017	
SELON RELEVÉ BANCAIRE	
Compte désigné principal	10 057,71
Sous comptes désignés	
Antananarivo	0,00
Antsiranana	0,00
Fianarantsoa	0,00
Mahajanga	0,00
Toamasina	0,00
Toliara	0,00
Manakara	0,00
SOUS TOTAL SOLDE COMPTE DESIGNÉ ET SOUS COMPTES DESIGNÉS (4)	10 057,71
MONTANTS DES DEPENSES ELIGIBLES DOCUMENTÉES PAR LA DEMANDE JOINTE N° 075	
Compte désigné principal	50 245,47
Sous comptes désignés:	
Antananarivo	2 467,98
Antsiranana	-5 525,03
Fianarantsoa	2 238,28
Mahajanga	-336,38
Toamasina	19 787,95
Toliara	-158,99
Manakara	16 936,45
SOUS TOTAL MONTANTS DES DEPENSES ELIGIBLES DOCUMENTÉS (5)	85 655,73
MONTANTS RECLAMES PAR LES DEMANDES PRECEDENTES MAIS RESTANT A PAYER LE JOUR DU RELEVÉ	
BANCAIRE	
DEMANDE NUMERO	
N° 073 + 074 CS (6)	1 024 979,72
TOTAL DE L AVANCE COMPTABILISEE: (7)=(4)+(5)+(6)	1 120 693,16
RAISON DE LA DIFFERENCE (S IL Y A LIEU ENTRE LES TOTAUX DES LIGNES 3 ET 7CI-DESSUS): (3)-(7)	0,00



## 3.6 Situation financière du Crédit

La présente situation financière est extrapolée de la situation disponible sur le site web de la Banque Mondiale (Client Connection).

Au 31 décembre 2017

Montants en DTS

Monthend Status of Categories						
Categories	Description	Net	Documented/ Disbursed	Undocumented/ Undisbursed	Committed	Available
1	GD,WK,NCS,CS,OP PART A1 AND C	38,200,000.00	30,893,826.22	7,306,173.78	0.00	7,306,173.78
2	GD,WK,NCS,CS PART A2-B2,SUB,TR,OP	11,280,000.00	12,354,532.81	1,094,532.81-	0.00	1,094,532.81-
3	GD,WK,NCS,CS PART A3,TR,OP	2,680,000.00	2,693,710.10	13,710.10-	0.00	13,710.10-
4	GD,WK,NCS,CS PART B1,SUB,TR,OP	6,080,000.00	5,639,570.48	440,429.52	0.00	440,429.52
5	GD,WK,SVCE PART A4	7,980,000.00	7,737,933.78	242,066.22	56,098.60	185,967.62

Monthend Status of Categories						
Categories	Description	Net	Documented/ Disbursed	Undocumented/ Undisbursed	Committed	Available
DA-A	DA - B FID	0.00	25,292.91-	25,292.91	0.00	25,292.91
DA-B	DA - A ARM	0.00	1,861,190.98	1,861,190.98-	0.00	1,861,190.98-
DA-C	DA - C CPGU	0.00	16,912.02-	16,912.02	0.00	16,912.02
DA-D	DA - D BVPI	0.00	40,740.96-	40,740.96	0.00	40,740.96
UC-A	FAO TA-PUPIRV B1-01-13/C	0.00	29,449.56	29,449.56-	29,449.56-	0.00
UN-B	FAO-G-2013- PUIRV	0.00	32,585.91	32,585.91-	0.00	32,585.91-
UN-C	FAO-G-2013 AVENANT No2	0.00	254,219.74	254,219.74-	0.00	254,219.74-
<b>Total</b>		<b>66,200,000.00</b>	<b>61,414,073.69</b>	<b>4,785,926.31</b>	<b>26,649.04</b>	<b>4,759,277.27</b>

### Notes :

- On December 31, 2017, XDR 1.0 = USD 1.42413000

### Abbreviations Used

USD	United States Dollars
UN	UN Type Advance
DA	Designated Account
UC	UN Type Advance with Commitment
XDR	Special Drawing Rights

## ETAT JUSTIFICATIFS DES RELEVES DE DEPENSES EN USD - 2017

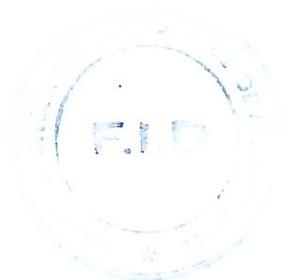
COMPOSANTE	2017				TOTAL
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	
Réhabilitation des infrastructures de base Communautaire	13 236,72	1 286 951,50	45 380,44		1 345 568,66
Argent Contre Travail	-1 676,22	239 537,38	154 862,89	41 798,40	434 522,45
Gestion de projet	24 911,13	94 325,41	9 665,70	563,12	129 465,36
<b>TOTAL</b>	<b>36 471,63</b>	<b>1 620 814,29</b>	<b>209 909,03</b>	<b>42 361,52</b>	<b>1 909 556,47</b>

SUIVANT ETAT DU COMPTE DESIGNÉ AU 31/12/2017

Dépenses éligibles antérieures au 01/01/2017	16 138 482,51
Dépenses éligibles de la période	1 909 556,47
<b>Total</b>	<b>18 048 038,98</b>

Directeur Général Adjoint et Financier

  
RASOANJANINA R. PIERRATTA



FID PUPIRV  
CONSOLIDE

CONCORDANCE DES EMPLOIS AUX DIFFERENTS POSTES DU BILAN /CHARGES AU 31/12/2017

EMPLOIS ET RESSOURCES		BILAN		Comptes à payer D=(B)+©-(A)	COMPTE DE RESULTAT	
		ACTIFS NON COURANTS			Assistance technique	Fonctionnement
Composantes	Montant	Immobilisations corporelles	Réalisations			
1. Réhabilitation des Infrastructures de base	23 993 120 256,69	-	24 395 302 837,12	402 182 580,43		
2. Argent Contre Travail	13 530 286 996,75	-	13 371 793 999,51	- 158 492 997,24		
<b>Sous-total</b>	<b>37 523 407 253,44</b>	<b>-</b>	<b>37 767 096 836,63</b>	<b>243 689 583,19</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>4. GESTION DE PROJET</b>						
Immobilisations corporelles et en cours	-	-	-			
Assistance technique et frais de fonctionnement	11 289 100 445,32			13 828 108,58	7 773 194 370,49	3 529 734 183,41
<b>Sous-total</b>	<b>11 289 100 445,32</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13 828 108,58</b>	<b>7 773 194 370,49</b>	<b>3 518 971 031,27</b>
<b>Total</b>	<b>48 812 507 698,76</b>		<b>37 767 096 836,63</b>	<b>257 517 691,77</b>		<b>11 292 165 401,76</b>
	(A)		(B)	(D)=(B)+©-(A)		©

Explication écart :

Tiers créditeurs (1)

3 623 460,00

Tiers débiteurs (2)

7 210 219,77

Solde (3)=(1)-(2)

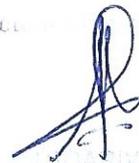
- 3 586 759,77

(D)-(3)

261 104 451,54

Pénalités de retard E/ses et Bureau d'Etude /Retenue de Garantie sur factures MPE résilié

Directeur Général Financier



CARIVEL Piomette

☎ : 22 361 50 «FID :Traikefa, Tsangambato

E-mail : [dirgen.@dir.fid.mg](mailto:dirgen.@dir.fid.mg)

Fiahianatsymiato »

Fax : 22 336 06

☎ : 8231

---

Antananarivo, le 01 juin 2018

**Fonds d'Intervention pour le Développement**

**Au**

**Cabinet MPANAZAVA  
Auditeur du Projet d'Urgence pour la  
Préservation des Infrastructures et la  
Réduction de la Vulnérabilité (PUPIRV)**

**11 rue Jean Andriamady Ampandrana Ouest**

**ANTANANARIVO**

N° 1248

**LETTRE D’AFFIRMATION**

**OBJET : Revue des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 du PUPIRV – Crédit IDA  
5187MG.**

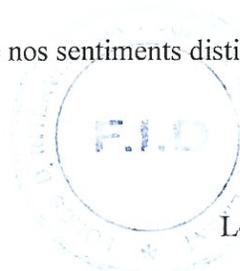
Madame, Monsieur,

Dans le cadre de votre examen des états financiers du Projet d'Urgence pour la Préservation des Infrastructures et la Réduction de la Vulnérabilité (PUPIRV), financé par le Crédit IDA 5187 MG, constitué par le Bilan, le Compte de Résultat, l'Etat des Ressources et Emplois et les Annexes, effectué en vue de certifier la régularité et la sincérité de nos comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, nous vous confirmons, en toute bonne foi, les informations suivantes que nous vous avons données au cours de votre examen :

1. En tant que responsable de l'arrêté des comptes, nous considérons que les états financiers du Projet PUPIRV/Crédit IDA 5187 MG, comprenant le Bilan, le Compte de Résultat, l'Etat des Ressources et Emplois et l'Annexe incluant l'Etat justificatif du solde du Compte Spécial et le Relevé des Dépenses y afférent, tels qu'ils sont présentés reflètent sincèrement et régulièrement leur situation active et passive respective et le résultat des règles d'évaluation et de présentation tels que stipulés en note annexe aux états financiers.
2. L'ensemble de la comptabilité et de la documentation y afférente ainsi que tous les contrats ayant ou pouvant avoir une incidence significative sur les comptes annuels, et tous les aides mémoires de la Banque Mondiale pour notre activité au titre de l'exercice 2017 ont été mis à votre disposition.
3. Les fonds de l'IDA ont été employés aux fins prévues, conformément aux dispositions pertinentes de l'Accord de Crédit conclu entre la Banque Mondiale et le Gouvernement Malagasy IDA n°5187 MG en date du 3 décembre 2012.
4. Nous n'avons connaissance :
  - a) d'aucune irrégularité ou malversation commise par un membre du Fonds d'Intervention pour le Développement (F.I.D) ou par un cadre ou employé ayant un rôle important dans la définition du système comptable et de contrôle interne ;

- b) d'aucune irrégularité ou malversation commise au sein Fonds d'Intervention pour le Développement (F.I.D) par d'autres employés et pouvant avoir une incidence significative sur la présentation de nos comptes ;
  - c) d'aucun avertissement ou de mise en demeure d'organismes officiels concernant le non respect ou le manquement aux règles de présentation de nos comptes annuels et qui pourrait avoir une incidence significative sur ceux-ci ;
  - d) d'aucune transaction s'étant traduite ou pouvant se traduire par des versements ou des recettes dont le caractère licite pourrait être mise en cause, ou de fonds occultes ayant servi ou pouvant servir à de telles opérations.
5. Nous n'avons aucun plan de restructuration ou de réorganisation en cours ou prévu qui pourrait affecter la valeur et la classification des actifs et des passifs tels qu'ils sont montrés à notre bilan.
  6. Nous n'avons connaissance :
    - D'aucune violation ou infraction aux lois, décrets ou règlements, dont l'incidence pour notre Projet serait telle que ces faits devraient être mentionnés dans une note annexée aux états financiers;
    - D'aucun passif important (tel que notification de redressement, procès en cours, garanties accordées aux tiers, etc.) ou de pertes potentielles, non communiquées à l'Auditeur et non enregistrées ou qui devraient faire l'objet d'une note annexée aux états financiers ;
    - D'aucune réclamation pouvant résulter en des indemnités importantes au bénéfice du Fonds d'Intervention pour le Développement (F.I.D).
    - D'aucune affaire litigieuse ou contentieuse en cours pour laquelle nos Conseils Juridiques et/ou Avocats nous ont informés qu'une action légale ou judiciaire éventuellement nous est intentée, non communiquée à l'Auditeur.
  7. Toutes les transactions de l'exercice ont été régulièrement enregistrées dans nos livres et correctement portées dans le bilan de clôture.
  8. Le Fonds d'Intervention pour le Développement (F.I.D) s'est conformé à toutes les clauses de contrats au titre desquels elle était engagée et qui, dans le cas contraire, pourraient avoir des conséquences dommageables importantes.
  9. Depuis le 31 décembre 2017, il n'est survenu aucun événement susceptible de remettre en cause la sincérité et la régularité des états financiers de l'exercice considéré ou qui, le cas échéant, devrait être mentionné dans les notes qui leur sont annexées.
  10. Toutes les informations comptables et financières adressées ou mises à la disposition des membres Fonds d'Intervention pour le Développement (F.I.D) au cours de l'exercice vous ont été communiquées.
  11. Nous avons pris toutes les mesures pour le maintien d'un système de contrôle interne adéquat durant tout l'exercice, incluant un système de comptabilité et de gestion financière, de passation de marchés et de suivi des activités du projet, et permettant l'établissement de rapports de suivi financiers et d'états financiers fiables, cohérents et exhaustifs.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



  
Le Directeur Général p.i du FID

## 3.10 Annexes aux états financiers

En date du 03 décembre 2012, l'Etat Malagasy a signé un Accord de financement avec l'IDA relatif au programme « Projet d'Urgence pour la Préservation des Infrastructures et de la Réduction de la Vulnérabilité (PUPIRV) Crédit 5187 MAG ». L'Etat Malagasy a confié au FID la réalisation des parties A2 : Réhabilitation des infrastructures de base communautaire et B2 : Argent Contre Travail (ACT) de ce programme suivant l'Accord subsidiaire entre le FID et l'Etat Malagasy en date du 08 décembre 2012. Le montant du programme A2 et B2 est de 20 millions de USD pour une durée de 3 ans.

Au mois de juillet 2013, une réallocation d'un montant de 2,6 millions USD de la composante A2 a été effectuée pour la lutte anti acridienne. Ce qui ramène l'allocation totale confiée au FID à 17,4 millions USD.

Au cours de l'année 2014, deux étapes de réallocation ont été effectuées :

- Au mois de février 2014 : réallocation d'un montant de 650.000 USD de la sous composante B2 (Argent Contre Travail) pour la composante A2 (Réhabilitation reconstruction post catastrophe) en vue de la réalisation de microprojets victimes des récentes catastrophes naturelles (Inondations dues à la Zone de Convergence Inter Tropicale et cyclone DELIWE)
- Au mois de juin 2014 : réallocation d'un montant de 501.359 USD de la sous composante B2 pour composante A2 et Gestion de projet en vue :
  - □ du renforcement de la gestion de projet (complément de fonds pour la mise en œuvre de l'évaluation d'impact du programme ACT, renforcement et formation du personnel, recrutement du Consultant Statisticien, amélioration du système d'information)
  - □ de la réalisation de microprojets victimes des récentes catastrophes naturelles (Cyclone Hellen et inondations dues à la Zone de Convergence Inter Tropicale).

## I. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES DU PROJET

### 1. Présentation des états financiers :

Suivant la réunion tenue le 30 mars 2006 auprès de la Banque Mondiale, les normes comptables appliquées par PUPIRV sont celles préconisées par les directives de la Banque Mondiale (PCG 2005) pour les opérations financées par les fonds du prêt IDA.

Les normes comptables définies dans le cadre conceptuel du PCG 2005 comprennent : (i) les conventions comptables de base, les caractéristiques qualitatives de l'information financière, les principes comptables fondamentaux, la définition des actifs, passifs et capitaux propres, charges et produits; (ii) les règles de présentation des états financiers; (iii) les méthodes de comptabilisation et d'évaluation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Les états financiers du Projet sont les suivants :

- Bilan ;
- Compte de résultat ;
- Etat des Ressources et Emplois (ERE)
- Annexe incluant :
  - les données chiffrées et comparatives des principaux postes des états financiers (créances, fonds reçus, ...),
  - l'état justificatif du relevé de dépenses en USD,
  - le tableau de concordance des postes de l'Etat des Ressources et Emplois aux différents postes du Bilan et des comptes de charges et produits du Compte de résultat.

Il convient d'apporter des précisions sur les comptes ci-après :*a. Consolidation des opérations comptables*

Les opérations comptables sont consolidées au niveau de la Direction Générale à partir des huit balances Générales des huit directions : Direction Générale et les sept directions Interrégionales. Les états financiers consolidés du Projet sont produits par la Direction Générale. Au niveau du Bilan du Projet, les comptes de liaison sont soldés en fin de période.

#### *b. Bilan du projet :*

Le bilan du Projet est établi selon la méthode de présentation préconisée par le Plan Comptable Général 2005, par présentation des actifs et passifs non courants, et des actifs et passifs courants.

#### *c. Etat des emplois et ressources :*

Cet état présente les emplois par catégorie de dépenses. Les ressources sont présentées par ligne de financement (IDA et autres ressources).

*d. Demande d'approvisionnement du compte désigné :*

Le Projet utilise la méthode de décaissement basée sur le Relevé de dépenses. Le Manuel de Décaissement de la Banque mondiale, la lettre de décaissement et le Manuel de Procédures Comptables décrivent les étapes à suivre pour obtenir une avance ou une reconstitution du Compte Désigné, un paiement direct ou une demande d'engagement spécial.

Conformément à la procédure décrite dans le Document « Emergency Project Paper », le Projet utilise des sous comptes régionaux afin d'assurer la fluidité nécessaire du financement des sous-projets. Le Compte Désigné est maintenu en dollars des Etats-Unis et les sous comptes régionaux reçoivent des contre valeurs libellées en Ariary, selon le taux de change en vigueur le jour du transfert de fonds.

Le taux appliqué pour toutes les opérations au crédit est le taux de change utilisé par la banque BNI au moment du transfert de fonds vers les sous comptes désignés. Ce taux est appliqué jusqu'à l'épuisement du fonds transféré. Au cas où le solde disponible en USD ne permet plus de payer une facture donnée, on divise en deux le bordereau de règlement relatif à cette facture c'est-à-dire le taux de paiement d'une partie de la facture est le taux de transfert de fonds après le dernier transfert.

Les sous comptes régionaux sont approvisionnés sur la base de relevé de dépenses par les Directions Inter- Régionales.

## **II. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES DU PROJET**

**a. Principes et méthodes comptables :**

D'une manière générale, les principes et méthodes comptables appliqués par le Projet sont conformes aux méthodes et principes comptables fondamentaux préconisés par le nouveau Plan Comptable Général 2005 d'une part, et aux directives émises par la Banque Mondiale (mai 2006) d'autre part.

**b. Comptabilité d'engagement :**

Les dépenses présentées dans le bilan et le compte de résultat sont comptabilisées et rattachées à la période au cours de laquelle le fait générateur a eu lieu, indépendamment de la date de leur règlement (comptabilité d'engagement) à l'exception des charges payées d'avance, lesquelles sont totalement comptabilisées durant l'année de leur règlement.

Le Tableau des Emplois et Ressources présente uniquement les opérations entraînant un flux réel de trésorerie (encaissement et décaissement).

Un tableau de rapprochement du tableau des emplois et ressources et des réalisations /charges du bilan / compte de résultat fait ressortir un écart qui doit correspondre aux créances et dettes impayées à la fin de l'exercice figurant dans le bilan.

**c. Immobilisations :**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat augmenté des frais d'approche). Les opérations liées aux acquisitions /cessions des immobilisations corporelles sont enregistrées uniquement au niveau de la Direction Générale. Le Projet ne constate pas d'amortissement sur les immobilisations corporelles.

*d. Réalisations :*

Les réalisations concernent des travaux exécutés et acquis par le projet pour le compte d'autres utilisateurs finaux.

*e. Transactions en devises*

Les opérations en devises sont converties et comptabilisées selon les taux sur les avis de débit de la Banque Mondiale pour les tirages directs, et selon les taux sur les avis de débit des banques primaires pour le compte désigné central.

Les soldes des comptes bancaires libellés en devises sont converties en Ariary au taux en vigueur à la date de clôture, les différences de conversion constatées servent à réajuster les comptes de trésorerie et sont comptabilisées en pertes ou gains de change.

Le taux de change appliqué à la date de clôture de l'exercice est de 1 USD = **3 230,19**

*f. Compte de projet (Fonds propre du projet)*

Conformément à la 3<sup>ème</sup> partie – section 1.2 du manuel de procédures administratives et financières (février 2013), un compte de projet libellé en Ariary est ouvert pour chaque DIR pour financer les dépenses prévisionnelles éligibles aux termes de l'accord de financement telles que provisions indemnités de mission, avances et paiement par chèque des dépenses de fonctionnement. Les dépenses avancées par le compte de projet seront remboursées hebdomadairement sur le compte désigné ou sous comptes désignés avec les pièces justificatives réelles.

Le montant du dépôt initial pour toutes les Directions Inter Régionales et de la Direction Générale est de 180 000 000 Ariary.

*g. Encaisse nette disponible*

L'encaisse nette disponible représente la situation de trésorerie à la clôture de l'exercice

*h. Excédent/Insuffisance des produits sur les charges dans le compte du résultat*

Le montant inscrit dans le compte de résultat concerne le cumul des frais de fonctionnement par nature des dépenses. Aucun produit ordinaire n'étant à priori à constater dans la comptabilité du FID.

*i. Excédent/insuffisance des produits sur les charges dans le bilan*

Le montant inscrit au Bilan est le cumul des frais de fonctionnement par nature des dépenses. Aucun produit ordinaire n'étant à priori à constater dans la comptabilité du FID.

Du 01 Janvier 2017 au 31 décembre 2017, 8 demandes de réapprovisionnement du compte désigné ont été envoyées auprès de la Banque, Réf 68 CS jusqu'au 75 CS. Ci-après la liste des demandes envoyées depuis le début du projet :

Réf.	Demande de fonds relative à la période du	Montant en USD	Date d'envoi	Date de réception de fonds dans le sous compte désigné
01 CS	Avance initiale	1 100 000,00	16/05/2013	27/05/2013
02 CS	01/06/13 au 31/07/13	307 686,04	28/08/2013	02/09/2013
03 CS	01/08/13 au 31/08/13	375 091,66	16/09/2013	26/09/2013
04 CS	01/09/13 au 15/09/13	201 517,29	26/09/2013	07/10/2013
05 CS	16/09/13 au 30/09/13	302 905,20	16/10/2013	24/10/2013
06 CS	01/10/13 au 15/10/13	140 740,51	30/10/2013	05/11/2013
07 CS	16/10/13 au 31/10/13	310 837,12	14/11/2013	20/11/2013
08 CS	01/11/13 au 15/11/13	269 625,49	27/11/2013	03/12/2013
09 CS	16/11/13 au 30/11/13	357 685,77	16/12/2013	19/12/2013
10CS	01/12/13 AU 31/12/13	673 156,28	20/01/2014	27/01/2014
11 CS	Augmentation du Plafonds	500 000,00	30/01/2014	04/02/2014
12 CS	01/01/14 au 31/01/14	461 546,00	14/02/2014	19/02/2014
13 CS	01/02/14 au 15/02/14	432 315,34	04/03/2014	07/03/2014
14 CS	16/02/14 au 28/02/14	293 925,34	17/03/2014	21/03/2014
15 CS	01/03/14 au 15/03/14	266 368,22	31/03/2014	03/04/2014
16 CS	16/03/14 au 31/03/14	498 490,26	18/04/2014	02/05/2014
17CS	01/04/14 au 15/04/14	268 129,79	09/05/2014	15/05/2014
18 CS	16/04/14 au 30/04/14	245 942,82	20/05/2014	26/05/2014
19 CS	01/05/14 au 15/05/14	280 213,20	05/06/2014	11/06/2014
20 CS	16/05/14 au 31/05/14	300 543,77	30/06/2014	07/07/2014
21 CS	01/06/14 au 30/06/14	555 024,62	15/07/2014	17/07/2014
22 CS	01/07/14 au 15/07/14	218 500,05	31/07/2014	04/08/2014
23 CS	16/07/14 au 31/07/14	253 003,86	25/08/2014	29/08/2014
24 CS	01/08/14 au 15/08/14	86 421,59	05/09/2014	10/09/2014
25 CS	16/08/14 au 31/08/14	332 800,61	25/09/2014	30/09/2014
26 CS	01/09/14 au 15/09/14	272 376,86	13/10/2014	17/10/2014
27 CS	16/09/14 au 30/09/14	438 618,27	28/10/2014	04/11/2014
28 CS	01/10/14 au 15/10/14	174 661,69	19/11/2014	24/11/2014
29 CS	16/10/14 au 31/10/14	400 300,61	02/12/2014	08/12/2014
30 CS	01/11/14 au 15/11/14	165 017,06	10/12/2014	19/01/2015
31 CS	16/11/14 au 30/11/14	360 127,72	12/01/2015	28/01/2015
32 CS	01/12/14 au 31/12/14	579 173,32	03/02/2015	12/02/2015

33 CS	01/01/15 au 31/01/15	242 195,14	03/02/2015	09/03/2015
34 CS	01/02/15 au 15/02/15	173 435,66	10/03/2015	16/03/2015
35 CS	16/02/15 au 28/02/15	231 133,53	23/03/2015	31/03/2015
36 CS	01/03/15 au 15/03/15	114 468,90	16/04/2015	22/04/2015
37 CS	16/03/15 au 31/03/15	231 671,93	27/04/2015	30/04/2015
38 CS	01/04/15 au 15/04/15	115 530,25	05/05/2015	21/05/2015
39 CS	16/04/15 au 30/04/15	205 398,30	29/05/2015	04/06/2015
40 CS	01/05/15 au 15/05/15	98 921,79	10/06/2015	15/06/2015
41 CS	16/05/15 au 31/05/15	168 753,12	22/06/2015	01/07/2015
42 CS	01/06/15 au 15/06/15	139 139,49	30/06/2015	01/07/2015
43 CS	16/06/15 au 30/06/15	150 163,00	17/07/2015	23/07/2015
44 CS	01/07/15 au 15/07/15	237 676,68	06/08/2015	10/08/2015
45 CS	16/07/15 au 31/07/15	77 239,18	28/08/2015	04/09/2015
46 CS	01/08/15 au 15/08/15	119 797,56	14/09/2015	21/09/2015
47 CS	16/08/15 au 31/08/15	196 007,08	28/09/2015	01/10/2015
48 CS	01/09/15 au 15/09/15	112 047,13	13/10/2015	16/10/2015
49 CS	16/09/15 au 30/09/15	181 505,54	26/10/2015	29/10/2015
50 CS	01/10/15 au 15/10/15	80 166,18	12/11/2015	17/11/2015
51 CS	16/10/15 au 31/10/15	142 865,15	25/11/2015	01/12/2015
52 CS	01/11/15 au 15/11/15	45 225,21	14/12/2015	17/12/2015
53 CS	16/11/15 au 30/11/15	196 136,14	22/12/2015	24/12/2015
54 CS	01/12/15 au 15/12/15	205 314,06	19/01/2016	25/01/2016
55 CS	16/12/15 AU 31/12/15	117 706,42	02/02/2016	05/02/2016
56 CS	01/01/16 AU 31/01/16	129 839,17	03/03/2016	07/03/2016
57 CS	01/02/16 AU 29/02/16	197 520,71	30/03/2016	05/04/2016
58 CS	01/03/16 AU 31/03/16	207 013,92	27/04/2016	06/05/2016
59 CS	01/04/16 AU 30/04/16	247 576,41	21/06/2016	27/06/2016
60 CS	01/05/16 AU 31/05/16	235 195,42	08/07/2016	13/07/2016
61 CS	01/06/16 AU 30/06/16	194 351,11	05/08/2016	08/08/2016
62 CS	01/07/16 AU 31/07/16	184 840,10	09/09/2016	15/09/2016
63 CS	01/08/16 AU 31/08/16	232 100,08	21/10/2016	28/10/2016
64 CS	01/09/16 AU 30/09/16	207 747,61	16/11/2016	22/11/2016
65 CS	01/10/16 AU 31/10/16	284 624,19	20/12/2016	23/12/2016
66 CS	01/11/16 AU 30/11/16	323 522,33	27/12/2016	30/12/2016
67 CS	01/12/16 AU 31/12/16	288 907,66	03/03/2017	07/03/2017

68 CS	01/01/17 AU 31/01/17	14 754,05	07/04/2017	13/04/2017
69 CS	01/02/17 AU 28/02/17	7 354,78	12/04/2017	13/04/2017
70 CS	01/03/17 AU 31/03/17	14 362,80	16/05/2017	19/05/2017
71 CS	01/04/17 AU 30/04/17	236 225,72	06/06/2017	15/06/2017
72 CS	01/05/17 AU 31/05/17	28 000,00	29/06/2017	04/07/2017
73 CS	01/06/17 AU 30/06/17	858 364,90	10/08/2017	Documentation
74 CS	01/07/17 AU 31/07/17	166 614,82	04/10/2017	Documentation
75 CS	01/08/17 AU 05/12/17	85 655,73	03/01/2018	Documentation
<b>TOTAL</b>		<b>18 509 679,75</b>		

### III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES POSTES DES ETATS FINANCIERS

On distingue parmi les évènements marquants au titre de l'année 2017 :

- le passage du cyclone Enawo : 4 régions concernées par le projet PUPIRV sont touchées dont, Analamanga, Atsinanana, Analanjorofo; et SAVA. Ainsi, en réponse aux dégâts causés par ce cyclone le FID a engagé 32 microprojets de réhabilitation et reconstruction des infrastructures de base communautaires et 29 activités Argent Contre Travail post Enawo dont 18 sont déjà en cours de travaux depuis mi-mars 2017 ;
  -
- l'utilisation des reliquats de financement courant le deuxième semestre à travers la mise en œuvre et la réception des 32 activités Argent Contre Travail post cyclonique, suite au passage du cyclone Enawo dans les Régions Haute Matsiatra, Analamanga, Antsinanana et Vatovavy Fitovinany ;
  -
- la réalisation de la 11<sup>ème</sup> mission d'appui à la mise en œuvre du PUPIRV par la Banque Mondiale.

Par ailleurs, le FID continue également la préparation de la clôture du crédit PUPIRV.

#### IV. NOTES

##### 1. Réalisations

Le poste des réalisations du crédit PUPIRV, d'un montant total de 37 767 096 836,63 Ariary se présente comme suit au 31 décembre 2017 :

Rubriques	Sous composante A2 : Réhabilitation et	Sous composante B2 : Argent Contre Travail	TOTAL
Direction Inter Régionale d' Antananarivo (DRT)	4 517 064 574,05	1 492 766 012,00	6 009 830 586,05
Direction Inter Régionale d' Antsiranana (DRD)	640 856 304,40	1 113 568 777,35	1 754 425 081,75
Direction Inter Régionale de Fianarantsoa (DRF)	11 746 214 628,06	3 152 434 530,14	14 898 649 158,20
Direction Inter Régionale de Mahajanga (DRM)	2 415 699 770,76	1 979 770 076,64	4 395 469 847,40
Direction Inter Régionale de Toamasina (DRA)	1 929 431 955,31	1 680 801 298,25	3 610 233 253,56
Direction Inter Régionale de Toliara (DRU)	3 072 650 864,54	3 067 242 603,28	6 139 893 467,82
Direction Inter Régionale de Manakara (DRK)	5 505 380,00	858 859 074,45	864 364 454,45
Direction Générale (DG)	67 879 360,00	26 351 627,40	94 230 987,40
<b>TOTAL</b>	<b>24 395 302 837,12</b>	<b>13 371 793 999,51</b>	<b>37 767 096 836,63</b>

Concernant la sous composante A2 « Réhabilitation et reconstruction des infrastructures de base », les détails de réalisation par type sont présentés ci-après :

Rubriques	Ecoles	CSB	Pistes et ouvrages	Formation des partenaires	Autres infrastructures	TOTAL
Direction Inter Régionale d' Antananarivo (DRT)	1 795 055 684,66		400 645 620,77		2 321 363 268,62	4 517 064 574,05
Direction Inter Régionale d' Antsiranana (DRD)	362 748 043,00		96 448 065,02		181 660 196,38	640 856 304,40
Direction Inter Régionale de Fianarantsoa (DRF)	9 807 755 468,68	1 702 838 368,10			235 620 791,28	11 746 214 628,06
Direction Inter Régionale de Mahajanga (DRM)	1 073 203 695,78		373 894 102,80		968 601 972,18	2 415 699 770,76
Direction Inter Régionale de Toamasina (DRA)	190 639 525,05	1 211 240 622,96			527 551 807,30	1 929 431 955,31
Direction Inter Régionale de Toliara (DRU)	2 156 498 386,12	916 152 478,42				3 072 650 864,54
Direction Inter Régionale de Manakara (DRK)	5 505 380,00					5 505 380,00
Direction Générale (DG)				67 879 360,00		67 879 360,00
<b>TOTAL</b>	<b>15 391 406 183,29</b>	<b>3 830 231 469,48</b>	<b>870 987 788,59</b>	<b>67 879 360,00</b>	<b>4 234 798 035,76</b>	<b>24 395 302 837,12</b>

Concernant la sous composante B2 « Argent Contre Travail », les détails de réalisation par volet sont présentés ci-après :

Rubriques	Famine et disette	Post catastrophe	Formation des partenaires	TOTAL
Direction Inter Régionale d' Antananarivo (DRT)	429 843 478,00	1 062 922 534,00		1 492 766 012,00
Direction Inter Régionale d' Antsiranana (DRD)	910 241 401,35	203 327 376,00		1 113 568 777,35
Direction Inter Régionale de Fianarantsoa (DRF)	2 819 565 480,14	332 869 050,00		3 152 434 530,14
Direction Inter Régionale de Mahajanga (DRM)	1 573 596 076,64	406 174 000,00		1 979 770 076,64
Direction Inter Régionale de Toamasina (DRA)	954 399 268,25	726 402 030,00		1 680 801 298,25
Direction Inter Régionale de Toliara (DRU)	2 379 233 823,28	688 008 780,00		3 067 242 603,28
Direction Inter Régionale de Manakara (DRK)	701 680 507,78	157 178 566,67		858 859 074,45
Direction Générale (DG)		12 715 052,40	13 636 575,00	26 351 627,40
<b>TOTAL</b>	<b>9 768 560 035,44</b>	<b>3 589 597 389,07</b>	<b>13 636 575,00</b>	<b>13 371 793 999,51</b>

Les types de microprojets réalisés dans les deux volets concernent principalement le curage des drains et canaux, dégagement et remise en état des voies de desserte, aménagement des bassins versants, ouvrages de protection ...

## 2. Tiers débiteurs :

Au 31 décembre 2017, les tiers débiteurs sont présentés ci-après :

<b>Rubriques</b>	<b>31/12/2017</b>
Agence d'Exécution	
Avance AGEX -Achat fournitures comité de ciblage et avance agence de paiement	
Avance Agence de paiement (rémunération travailleurs)	
Avances aux E/ses réhab/recons	
Avances aux Fournisseurs d'exploitation	
Avances sur mission au personnel	
Autres débiteurs	6 161 345,24
Charges constatées d'avance	1 048 874,53
IDA Demande en cours	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 210 219,77</b>

Cette rubrique comprend essentiellement la somme à rembourser par un AGEX résilié de la direction inter-régionale de Majunga dont le dossier est en contentieux auprès de la police économique de Majunga et les charges constatées d'avance.

## 3. Valeurs disponibles :

Les valeurs disponibles au 31 décembre 2017 sont présentées ci-après :

<b>Comptes bancaires</b>	<b>31/12/2017</b>
<b><u>COMPTE DESIGNÉ ET SOUS COMPTES DESIGNÉS</u></b>	
<i>Compte désigné Direction générale</i>	32 488 314,26
<i>Sous compte désigné DRT</i>	
<i>Sous compte désigné DRD</i>	
<i>Sous compte désigné DRF</i>	
<i>Sous compte désigné DRM</i>	
<i>Sous compte désigné DRA</i>	
<i>Sous compte désigné DRU</i>	
<i>Sous compte désigné DRK</i>	
<b><u>COMPTE DE PROJET</u></b>	
Compte de Projet DG	296 398 171,17
Compte de Projet DRT	
Compte de Projet DRD	
Compte de Projet DRF	1 005 043,13
Compte de Projet DRM	
Compte de Projet DRA	103 595,90
Compte de Projet DRU	6 110 063,80
Compte de Projet DRK	228 014,16
<b><u>COMPTE Caution de Bonne Exécution</u></b>	
Compte CBE DG	16 537 426,00
Compte CBE DRT	
Compte CBE DRD	
Compte CBE DRF	
Compte CBE DRM	
Compte CBE DRA	
Compte CBE DRU	
Compte CBE DRK	
<b><u>COMPTE Caisse</u></b>	
Petite caisse DG	-
Petite caisse DRT	-
Petite caisse DRD	-
Petite caisse DRF	-
Petite caisse DRM	-
Petite caisse DRA	-
Petite caisse DRU	-
Petite caisse DRK	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>352 870 628,42</b>

Pour chaque Direction, les valeurs disponibles en banques ont fait l'objet d'états de rapprochement bancaire au 31 décembre 2017.

#### 4. Financement IDA

Les fonds reçus de l'IDA via le compte désigné de la Direction Générale s'élève à 47 328 252 262,62 Ariary au 31 décembre 2017. Ce montant correspond aux demandes de réapprovisionnement du Compte désigné 01 CS jusqu'au 075 CS dont les demandes 01 CS et 11 CS concernent respectivement le dépôt initial d'un montant de 2 416 887 000 Ariary et l'augmentation de plafond de 1 157 270 000 Ariary

#### 5. Autres ressources :

Les autres ressources sont présentées comme suit au 31 décembre 2017 :

<b>Rubriques</b>	<b>31/12/2017</b>
Fonds reçu de l'Etat	355 530 000,00
Intérêts créditeurs	48 508 080,36
Caution de bonne exécution	7 350 000,00
Caution de soumission	
Pénalités BE/E/ses	259 339 971,35
CBE E/ses résiliées - Caution non restituée	18 813 676,92
Autres ressources	8 056 359,73
Différence de conversion compte désigné	1 400 609 233,33
Régularisation écart de paiement	23 194,41
<b>TOTAL</b>	<b>2 098 230 516,10</b>

Ce poste est composé principalement :

- des cautions de Bonne exécution des agences payeurs à rembourser en juin 2018.
- des pénalités retenues à la source sur les prestations des Entreprises et Bureau d'Etudes
- des cautions de bonne exécution des Entreprises et Bureau d'Etudes résiliés
- des intérêts créditeurs des sous comptes désignés et des comptes bancaires des Directions.
- des autres ressources concernant des fonds propre du FID
- différence de conversion du compte désigné en USD

## 6. Frais de fonctionnement :

Les frais de fonctionnement engagés au 31 décembre 2017 se présentent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31/12/2017</b>
Achats consommés	43 623 602,66
Services extérieurs	97 257 959,84
Autres Services extérieurs	61 667 714,77
Droits et taxes divers	
Charges du personnel	173 107 922,24
Autres charges de gestion	281 958,96
Charges financières	
<b>TOTAL</b>	<b>375 939 158,47</b>

## 9. Tiers créditeurs :

Au 31 décembre 2017, les dettes à court terme sont présentées ci-après :

<b>Rubriques</b>	<b>31/12/2017</b>
Fournisseurs Argent Contre Travail	3 623 460,00
Fournisseurs Réhabilitation et reconstruction des infrastructures de base	
Fournisseurs d'exploitation	
Fournisseurs d'exploitation - Facture à recevoir	
Fournisseurs Argent Contre Travail - Facture à recevoir	
Fournisseurs Réhabilitation et reconstruction des infrastructures de base - Facture à recevoir	
Agence de paiement - Facture à recevoir	
Avance sur mission Personnel	
Autres créditeurs	
Charges à payer	
Impôts à payer	
<b>TOTAL</b>	<b>3 623 460,00</b>

Cette rubrique représente le montant à payer aux partenaires au 31 Décembre 2017.

## 4 Commentaires de l'auditeur sur les états financiers

### 4.1 Evénements significatifs

L'année 2017 est marquée par les événements significatifs ci-après :

- passage du cyclone Enawo au cours du premier trimestre: 4 régions concernées par le projet PUIRV sont touchées dont, Analamanga, Atsinanana, Analanjanorfo; et SAVA. Ainsi, en réponse aux dégâts causés par ce cyclone le FID a engagé des activités de microprojets de réhabilitation et reconstruction des infrastructures de base communautaires, et des activités Argent Contre Travail post Enawo;
- la fin du contrat du Directeur Général du FID en juillet 2017 ;
- lancement du recrutement d'un nouveau Directeur Général ;
- l'ouverture de la Direction InterRégionale à Sambava ;

### 4.2 Revue de la situation financière du Crédit au 31 décembre 2017

La situation financière du Crédit est directement tirée de la situation disponible sur le site web de la Banque Mondiale (Monthly Disbursement Summary), et par conséquent ne montre aucun écart.

### 4.3 Vérification des rapports de suivi financiers (trimestriels)

Nous avons vérifié les Rapports Financiers Intermédiaires (RFI / RSF trimestriels) soumis trimestriellement par le Projet au titre de la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2017. Ces rapports (RSF) comprennent les états / tableaux suivants :

- Etat des ressources et emplois par catégorie de dépenses en USD du Rapport de Suivi Financier (RSF),
- Etat d'utilisation des fonds par composante d'activités en USD du Rapport de Suivi Financier,
- Etat d'avancement physique des activités en USD



- Etats des dépenses prévisionnelles des activités
- Plan de trésoreries des activités

L'examen du rapport de suivi financier du 4<sup>e</sup> trimestre 2017 comparativement aux états financiers arrêtés au 31/12/2017 révèle un écart significatif de 320 382 305,29 Ariary au niveau du solde de trésorerie.

Ci-après les détails :

Libellé	RSF T4 2017 (Cumulé)	TER 2017 (Cumulé)	ECART
Total RESSOURCES	48 777 293 057,64	49 165 378 327,18	-388 085 269,54
Total EMPLOIS	48 744 804 734,51	48 812 507 698,76	-67 702 964,25
Solde total de clôture de l'encaisse	32 488 323,13	352 870 628,42	-320 382 305,29

Cet écart s'explique du fait que seuls les mouvements sur le compte désigné IDA sont présentés dans les RSF trimestriels. Pour le solde de trésorerie, seul le solde du compte « 512100-Compte désigné DG » au montant de 32 488 323,13 figure dans les RSF, l'écart de 320 382 305,29 Ar est essentiellement constitué par le solde des autres comptes ci-après :

Libellé	Montant
Compte de projet DG	296 398 171,17
Compte CBE DG	16 537 426,00
Compte de projet DRF	1 005 043,13
Compte de projet DRA	103 595,90
Compte de projet DRU	6 110 063,80
COMPTE DE PROJET DRK	228 014,16
<b>Total autres comptes</b>	<b>320 382 314,16</b>

## 4.4 Rapprochement des fonds reçus IDA avec les retraits de fonds du crédit

Le rapprochement des fonds reçus de l'IDA durant l'exercice sous revue, avec les retraits de fonds du Compte du Crédit 5187 MG au vu des Relevés de Dépenses est présenté dans le tableau ci-après :

Libellé	Montant en Ariary
<b>Fonds reçus de la période</b>	
Fonds reçus en début d'exercice (A)	45 420 093 609,90
Fonds reçus en fin d'exercice (B)	47 328 252 262,62
Fonds reçus de la période (C) = (B) - (A)	1 908 158 652,72
<b>Décaissements</b>	
67 CS	944 398 678,62
68 CS	38 760 621,16
69 CS	22 313 407,17
70 CS	44 935 977,13
71 CS	760 019 490,94
72 CS	101 470 000,79
Total décaissements (D)	1 911 898 175,81
<b>Écart (C) - (D)</b>	<b>-3 739 523,09</b>

Un écart de 3 739 523,09 Ar est constaté, correspondant au solde des transferts de fonds entre les directions de Fianarantsoa et Manakara dans leur compte de projet respectif, ainsi qu'un rapatriement de reliquat de compte de projet au compte désigné de la Direction Générale.